

## Certificats d'Université en traduction/interprétation en contexte juridique

### Consignes pour le démarrage de votre cursus

Bienvenue !

Nous sommes ravi.e.s de vous accueillir  
à la Faculté de Traduction et d'Interprétation de l'Université de Mons.

Voici quelques informations très importantes pour démarrer optimalement de votre cursus.

- 1) Veuillez s'il vous plaît nous prévenir immédiatement en cas de **désistement** : nous avons plusieurs candidats sur une liste d'attente.
- 2) Votre cursus commence ce **samedi 3 octobre, dans l'auditoire Van Gogh** (attention, bâtiment 7 « Grands amphithéâtres » sur le plan).
  - 9h-10h30 : présentation des informations pratiques essentielles au bon déroulement de votre cursus.
  - 11h-16h = « AA13. Traduction et interprétation en milieu judiciaire : déontologie, connaissances disciplinaires et terminologiques ».
- 3) Les horaires sont susceptibles de subir des modifications en fonction de la disponibilité des intervenants et de la situation sanitaire. Restez dès lors attentifs à l'actualisation des horaires. En PJ, les **horaires actualisés, version du 25.09.2020**.
- 4) **Mesures sanitaires** : l'UMONS est en code jaune. Veuillez prendre connaissance du « Guide mesures sanitaires » en pièce jointe s'il vous plaît. En substance :
  - port du masque obligatoire pour tous et tout le temps, même lorsque vous êtes assis.e
  - désinfection des mains avant l'entrée dans l'auditoire
  - respectez un espacement d'un siège entre chaque étudiant (autrement dit, un siège occupé sur cinq)
  - désinfectez vous-même, à l'aide d'une lingette, l'espace de travail devant lequel vous vous trouvez avant d'y prendre place
  - si vous êtes malade, restez chez vous
  - lavez-vous les mains régulièrement
  - gardez une distance physique d'1m50 avec les autres
  - respectez les sens de circulation dans toutes nos infrastructures

5) Le SPF nous demande de certifier votre **présence à 80% des cours** au minimum :

- pour ceux qui suivent essentiellement l'enseignement en présentiel : veuillez **imprimer votre horaire** (CU48h *ou* CU150h) **et le faire signer pour chaque cours, et ce, dès ce samedi 3/10**
- pour ceux qui suivent essentiellement l'enseignement en distanciel : il sera tenu compte de vos connexions aux plateformes d'enseignement à distance

6) **Connexion @student.umons :**

- vous avez tous reçu précédemment un courriel à propos de la **procédure de création de votre compte umons** (voir également le « Manuel activation compte umons » en PJ) :

« Pour démarrer la procédure de création de votre compte UMONS, vous êtes invités à vous connecter au formulaire d'activation du compte UMONS (<https://gestadm.umons.ac.be/webappspub/password/public/>) via le mail de confirmation de votre inscription. »

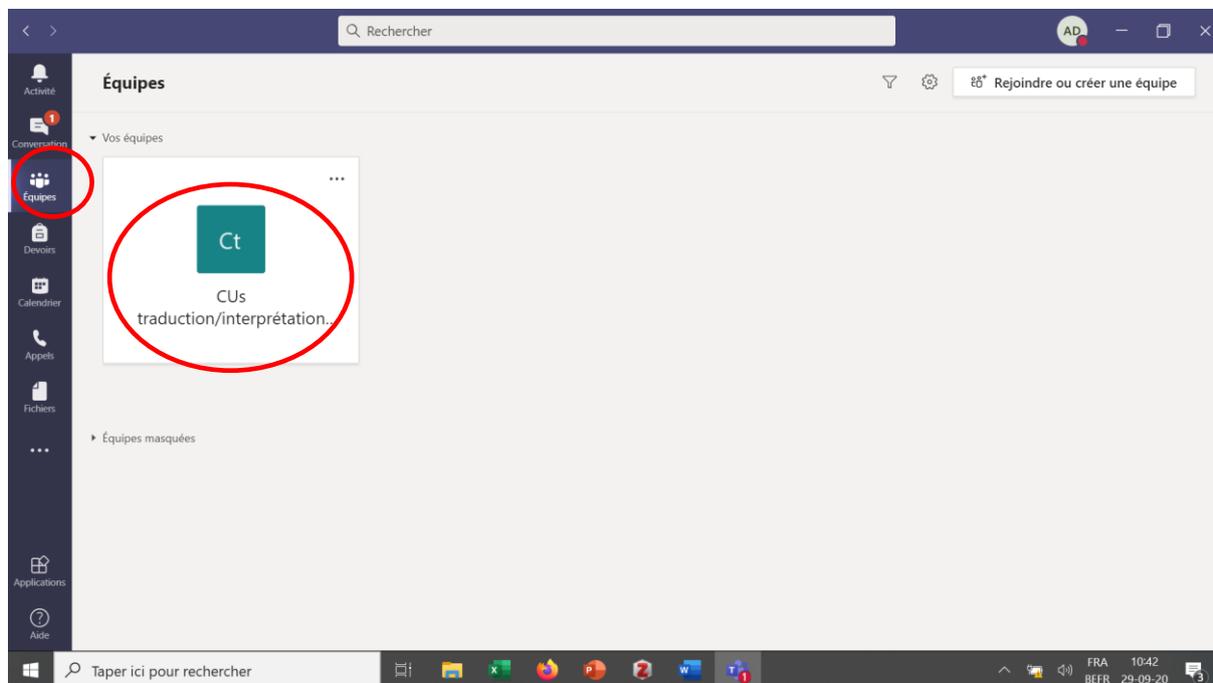
- **Il est indispensable que vous activiez au plus vite votre adresse courriel @student.umons.ac, que vous vous rendiez sur la plateforme d'enseignement en ligne Moodle et que vous installiez Teams** (voir rubriques I et II du « Guide de l'étudiant » en PJ). Dès ce samedi 3/10, la communication se fera uniquement via votre courriel @student.umons.ac. De plus, les cours (notes de cours et cours en ligne) ne sont accessibles que via vos identifiants umons.

7) **Enseignement en distanciel sur Teams et sur Moodle :**

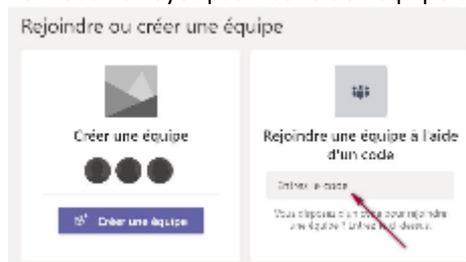
Une fois les procédures de connexion @student.umons.ac décrites au point 6) effectuées, vous aurez la possibilité de suivre les cours en distanciel. Les cours portant la mention « **En présentiel & en distanciel** » dans votre horaire *seront diffusés en streaming aux heures indiquées* sur Teams : vous pourrez donc suivre à distance le cours en même temps que les étudiants présents dans l'auditoire. Vous trouverez en outre sur Moodle des notes de cours, ainsi que des capsules vidéo et des présentations PowerPoint audiocommentées pour certaines Activités d'Apprentissage.

## Cours en streaming :

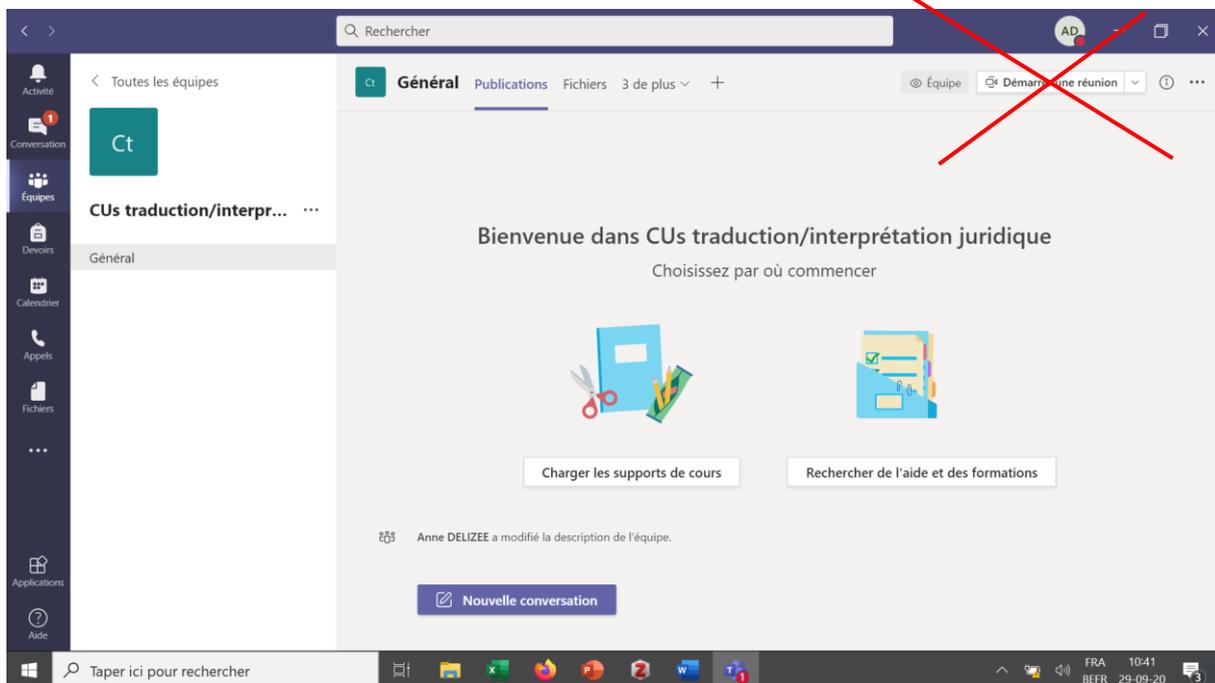
- Connectez-vous à Teams avec vos identifiants @student.umons.ac
- Cliquez sur l'équipe « CUs traduction/interprétation juridique »<sup>1</sup>



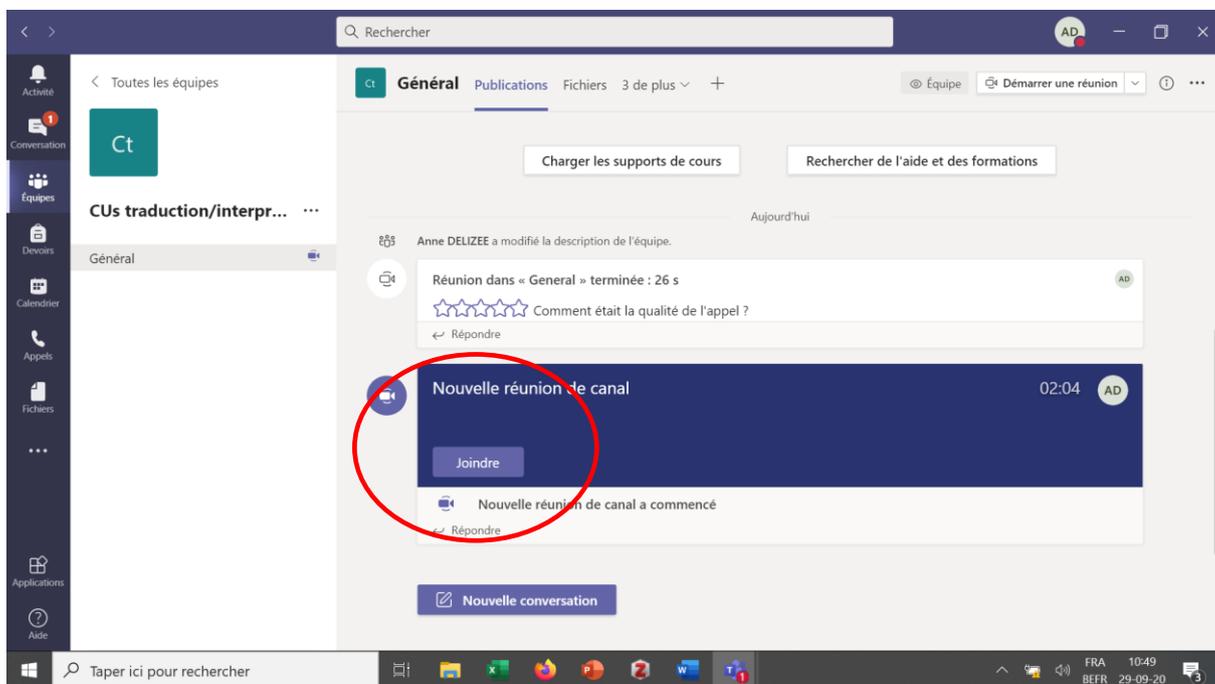
<sup>1</sup> Si vous ne voyez pas l'icône de l'équipe des CUs, vous pouvez la rejoindre grâce au code suivant : **j239vfv**



- Attendez que l'enseignant lance son cours en ligne. **Ne cliquez surtout pas vous-même sur « Démarez une réunion » !** : vous vous retrouveriez dans un autre canal que celui choisi par l'enseignant.



- Lorsque vous verrez que l'enseignant a lancé la réunion, cliquez sur « Rejoindre la réunion » et... profitez bien de votre cours !



- Pour découvrir les autres fonctionnalités de Teams, voir rubrique II du « Guide de l'étudiant » en PJ.

## 8) Protection de la vie privée & Droits à l'image et au son

Conformément au RGPD, l'autorisation **écrite** de **toutes** les personnes concernées doit être demandée pour enregistrer (audio/vidéo) les cours.

## 9) Communiquons de manière efficace !

- Difficultés informatiques : il n'y a probablement aucune question qui ne trouve sa réponse sur la page « Outils informatiques » de votre Espace étudiant/Intranet (voir rubrique I du « Guide de l'étudiant » en PJ). Si vraiment votre problème est insurmontable après consultation attentive de cette page, adressez-vous à support.dsi@umons.ac.be.
- Pour les affaires estudiantines : emeline.jacquet@umons.ac.be
- Pour la facturation et la délivrance de documents officiels : patricia.lorent@umons.ac.be
- Pour la procédure d'inscription : dalila.bouziani@umons.ac.be
- Pour les questions d'ordre pédagogique : anne.delizee@umons.ac.be

Toute l'équipe des CUs vous souhaite un apprentissage fructueux !